



BTSA VENTE ET COMMERCIALISATION VINS & SPIRITUEUX

LE BTSA

Accessible avec un niveau Baccalauréat, le BTSA Technico-commercial "Vins & Spiritueux" est reconnue en France comme à l'étranger.

Plongé dans le monde professionnel des vins et spiritueux vous découvrirez tout au long de votre formation l'ensemble des produits de la filière ainsi que les différentes techniques commerciales dédiées.

OBJECTIFS DU DIPLÔME

En entreprise de production ou de distribution, en tant qu'expert de la relation client, vous serez amené à intervenir dans l'analyse du besoin, la mise en œuvre et le contrôle de la stratégie commerciale proposée.

Titulaire de ce BTSA vous pourrez accéder à des postes de responsable achats et ventes, chef de secteur, agent pour l'export, courtier en vins, avec un degré de responsabilité et d'autonomie qui évoluera avec votre expérience.

L'ICOP VOUS ACCOMPAGNE

Dans une démarche professionnalisante, nous vous proposons une formation dynamique qui inclut visite de salons, voyage d'étude, sorties terroir et sessions de coaching en communication.

Majoritairement issus du milieu professionnel, nos enseignants axent leurs contenus de formation au plus près des pratiques et des besoins du terrain.

Notre objectif est de tout mettre en œuvre pour contribuer à votre épanouissement professionnel et personnel, à travers un accompagnement pédagogique et une aide individualisée. Ainsi, nous vous entourons également dans le développement de votre projet professionnel.

ET APRÈS...

Vous souhaitez poursuivre vos études ? L'obtention du BTSA vous ouvrira les portes de nombreuses Licences : commerce, marketing, QHSE, tourisme, etc.

Vous en voudrez encore ? Vous pourrez aussi intégrer le Bachelor de L'INSEEC wine & spirits.



LA FORMATION

Pour les personnes justifiant d'un niveau baccalauréat, 1350h de cours seront dispensées sur 2 ans, à quoi s'ajoutera un stage en entreprise de 12 à 16 semaines.

Les titulaires d'un bac+2 suivront 900h de formation, ventilées sur un ou deux ans, ce qui représente 18 semaines de formation par an. A cela s'ajoutera un stage en entreprise de 12 à 16 semaines.

En alternance, le rythme est d'une semaine en formation chez ICOP et d'une semaine en entreprise pendant l'année scolaire.

La formation est sanctionnée par le passage de votre BTS en examen terminal. La majorité des matières professionnelles évaluées à l'oral.

LES MATIÈRES

MODULES SPECIALITES

A raison de 3 jours par semaine, les enseignements professionnels développent les thèmes de :

- Economie et gestion commerciale
- Mercatique et relation commerciale
- Anglais technico-commercial
- Economie et techniques commerciales du champ professionnel Vins et Spiritueux
- Etude des régions viticoles, connaissances des vins, bières, spiritueux et autres boissons alcoolisées

TRONC COMMUN

2 jours d'enseignements généraux sont dispensés pour les étudiants du niveau terminale :

- Traitement des données
- Technologies de l'information et du multimédia
- Français, Techniques de documentation et de communication
- Economie générale
- Anglais

INTÉGREZ L'ICOP

Selon votre profil, vous pourrez intégrer l'ICOP en :

- Parcours initial
- Reconversion professionnelle :
 - AIF : Aide Individuelle à la Formation par le Pôle Emploi
 - Compte Personnel de Formation
 - Transitions pro
 - Autofinancement : nous consulter pour tout devis
- Alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
 - Le contrat d'apprentissage s'adresse à toutes les personnes âgées de 16 à 29 ans révolus. Le contrat de professionnalisation est ouvert aux demandeurs d'emploi de plus de 29 ans
 - Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO
 - L'étudiant est un salarié de l'entreprise, détaché sur son temps de travail pour suivre la formation. A ce titre, sa rémunération est de :
 - De 18 à 20 ans, la rémunération est de 43% du SMIC en BTS1 et de 51% du SMIC en BTS2
 - De 21 à 25 ans, la rémunération de 53% du SMIC en BTS1 et 61% du SMIC en BTS2
 - Au-delà de 26 ans la rémunération est de 100% du SMIC

